

Message de lutte contre le racisme diffusé par la danse



La toile de fond de la pièce de théâtre « Your Voice is All it Takes » était composée de bannières reflétant la diversité culturelle, créées par l'artiste Amelia Smandych de la St. Mary's Academy.

Des élèves de la St. Mary's Academy de Winnipeg ont véhiculé un message antiraciste très puissant aux participants de la deuxième conférence annuelle des jeunes sur les droits de la personne à Brandon. Les élèves ont interprété la pièce « Your Voice is All it Takes » devant un auditoire visiblement ravi, composé de 100 élèves et superviseurs de la région du sud-ouest du Manitoba.

La représentation multimédia comprenait des monologues-sketchs et de la musique. Elle contenait également des éléments d'art et de danse, montrant qu'il est possible de s'exprimer contre le racisme sans avoir recours à la parole.

Pendant une certaine partie du spectacle, les élèves ont utilisé un écran et une présentation PowerPoint pour demander ce qu'était le racisme, et les acteurs ont répondu à la question de diverses façons. Les réponses comprenaient « les blagues racistes, le rejet, le traitement discriminatoire, l'exclusion et la dénégation de droits ».

Après la pièce, les acteurs ont répondu à des questions de la part de l'assistance. Lorsqu'interrogé sur les effets que leurs recherches sur le racisme et le fait d'avoir écrit sur ce thème avaient eu sur eux, un des acteurs a répondu : « Au début nous ressentions de la sympathie, mais vers la fin du projet cela s'était transformé en empathie. »

À la fin du spectacle, on a reconnu les nombreux efforts des élèves partout dans la province, élèves qui se sont prononcés contre la discrimination en faisant des vidéos, en promouvant une journée de lutte contre le racisme et en marchant en faveur de l'unité jusqu'à l'Assemblée législative du Manitoba. Les élèves de la St. Mary's Academy ont ensuite lancé un défi aux participants de la conférence pour qu'ils agissent contre le racisme et les ont

Conférence - suite à la page 2

Les droits en question

par M^{me} Janet Baldwin, présidente

Visitabilité : quelle est la largeur de votre paillason?

Plus tôt ce mois-ci se tenait le sommet 2006 de la Ville de Winnipeg. Le sommet portait sur le développement économique, social et infrastructurel de Winnipeg, et sur l'importance de concevoir des solutions à l'échelle régionale.

Eleanor Smith a joint le geste à la parole. Née à Atlanta, en Géorgie, Mme Smith se déplace en fauteuil roulant. Elle a remarqué qu'il y avait une possibilité de prendre des mesures simples pour résoudre des difficultés liées à l'accès dans sa ville. Elle a observé les marches d'entrée habituelles des habitations dans un vaste et nouvel ensemble résidentiel, et les a imaginées autrement. Avec quelques changements de base, toutes ces maisons individuelles auraient pu avoir un degré d'accessibilité qui aurait changé beaucoup de vies de manière positive. Cette inspiration l'a menée, avec le groupe de personnes handicapées dont elle fait partie dans sa région, à lancer l'initiative « Concrete Change » en 1986.

Plus tard, on a utilisé le terme « visitabilité » pour décrire les habitations qui contiennent les trois éléments suivants : une entrée sans marche, une salle de bain au rez-de-chaussée dans laquelle une personne en fauteuil roulant peut entrer et fermer la porte, et, au rez-de-chaussée, une porte d'entrée et des portes intérieures assez larges pour qu'un fauteuil roulant puisse circuler. L'objectif était d'inclure ces éléments dans toutes les nouvelles maisons et pas seulement dans celles construites pour des personnes handicapées.

Concrete Change a résumé ce qu'il en coûte à nos communautés de ne pas prendre de mesures pour résoudre ces difficultés d'accès : « L'inaccessibilité entrave les amitiés et empêche les gens de se rendre à des réunions où des renseignements sont échangés et des décisions sont prises; à cause d'elle des personnes handicapées et leur famille ne sont pas invitées à certains endroits ou elles doivent refuser des invitations... Et le manque d'accessibilité force bon nombre de personnes âgées à déménager dans des maisons de soins infirmiers. »

Beaucoup de villes et d'états américains exigent maintenant que les nouvelles habitations contiennent ces éléments de base ou offrent des mesures incitatives pour modifier les maisons existantes.

Au début des années 1990, la Commission des droits de la personne du Manitoba a concentré ses efforts éducatifs sur l'élimination des difficultés d'accès aux installations et aux édifices publics. Les difficultés que rencontrent les personnes handicapées à traverser une rue sans danger ou à utiliser les transports en commun sont d'autres questions courantes liées à l'accessibilité et aux droits de la personne. Même s'il reste encore beaucoup de progrès à accomplir dans le domaine public, promouvoir la visitabilité dans les habitations serait une mesure de développement communautaire et social digne d'être présentée à notre prochain sommet.

L'Université de Winnipeg accorde le prix de citoyen du monde

L'Université de Winnipeg a décerné son troisième prix annuel de citoyen du monde à M. Abdou Diouf, ancien président du Sénégal et secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Le prix lui a été remis pendant un déjeuner, le 12 mai 2006, soit la journée précédant le début de la conférence ministérielle de la Francophonie portant sur la sécurité humaine et la prévention de conflit, qui s'est tenue à Saint-Boniface.

Connu en tant que promoteur de la paix et des droits de la personne, M. Diouf a été reconnu pour ses contributions à la démocratie et à l'édification de la paix internationale avec ce prix prestigieux.

Des ministres des Affaires étrangères ou leurs représentants de pays de la Francophonie, y compris le Canada, participaient à la conférence. Pendant la réunion de la fin de semaine, les ministres des Affaires étrangères se sont mis d'accord sur une ébauche de déclaration en vue d'accorder plus de droits de la personne aux pays de la Francophonie.

Ironiquement, M. Diouf a subi une fouille corporelle à son arrivée à l'aéroport Pearson de Toronto, ce qui peut être l'indication de préoccupations liées à la sécurité mais aussi de tensions quant à la protection des droits de la personne.

Des élèves du primaire sont enthousiastes à l'idée d'apprendre les sept enseignements

Les élèves de l'école Lord Roberts s'affairent aux préparations de la Journée nationale des Autochtones. Leur projet consiste à construire un tipi. Tout cela fait partie d'un programme de la Division scolaire de Winnipeg qui intègre la culture autochtone au programme d'études.

Selon la directrice de l'école, Mme Joan Lloyd, on enseigne aux élèves les sept enseignements sacrés, c'est-à-dire les concepts traditionnels de respect et de partage qui servent de base au mode de vie autochtone. Les sept enseignements sont l'amour, le respect, le courage, l'honnêteté, la sagesse, l'humilité et la vérité. Mme Lloyd ajoute que l'inclusion est très importante à l'école Lord Roberts puisque plus du tiers des enfants qui fréquentent cette école ont des besoins spéciaux, sont Autochtones ou sont membres d'une minorité visible.

Jacqueline Mignot est l'une des enseignantes de soutien autochtones de la Division scolaire de Winnipeg et travaille en collaboration avec plusieurs d'écoles à la conception du programme d'études. Selon elle, les sept enseignements sont des concepts universels qui nous touchent tous. Un avantage supplémentaire lié à ce programme est qu'après un cours sur les sept enseignements, les élèves autochtones sortent de la classe avec un sentiment de fierté.

Brian McLeod, un conseiller culturel autochtone, enseigne au personnel aussi bien qu'aux élèves et croit que les sept enseignements aident les enfants à devenir meilleurs. Il ajoute que la réaction des enfants à son cours est pleine d'enthousiasme.

Dernièrement, il s'est entretenu avec des élèves de première et de deuxième années de l'école Lord Roberts. Il a parlé d'humilité et du fait qu'être différent est tout à fait acceptable. Il a aussi dit aux élèves d'être reconnaissants pour ce qu'ils ont, et de ne jamais faire en sorte que les autres se sentent mal. « L'humilité, a-t-il expliqué, est une question d'égalité. »

encouragé à travailler ensemble pour faire une différence.

Le personnel de la Commission des droits de la personne du Manitoba a aussi présenté trois ateliers aux élèves.

Les ateliers interactifs portaient sur des sujets

comme les droits et les responsabilités dans le milieu de travail, les mesures d'adaptation raisonnables et sur la manière de faire face aux obstacles et de les surmonter.



Melanie et Brittany Ostash divertissent les élèves à la Conférence des jeunes sur les droits de la personne « Respect Reloaded », à Brandon

Une fois de plus, deux conférenciers étaient invités à l'un des ateliers. John Wyndels a refait une présentation et a encouragé les participants à ne pas laisser des difficultés comme un handicap physique les empêcher de faire ce qu'ils veulent. Jason Gobeil, un jeune métis, a également fait une présentation et a parlé de l'importance de prendre le temps de comprendre les gens, et des façons de surmonter une situation difficile sans créer de conflit.

Il s'agissait de la deuxième année que la Ville de Brandon était l'hôte de la conférence annuelle manitobaine des jeunes sur les droits de la personne.

Aaron Berg en nomination pour un prix

Aaron Berg, qui a agi à titre de conseiller juridique pour la Commission des droits de la personne du Manitoba pendant plus de 20 ans, est candidat pour le Prix d'excellence des services 2006, dans la catégorie Career Achievement (réalisation professionnelle).

Lorsque M. Berg a commencé à travailler pour le gouvernement, la Manitoba Human Rights Act (loi sur les droits de la personne du Manitoba) était en voie d'être remplacée par le Code des droits de la personne du Manitoba. À cette époque, M. Berg a joué un rôle essentiel dans la conception et la rédaction de la nouvelle législation. Depuis, il a toujours continué à faire progresser les principes de droits de la personne. La présidente de la Commission des droits de la personne du Manitoba, M^{me} Janet Baldwin, indique que les membres du conseil et du personnel, tous d'origines diverses, sont tous traités avec respect et considération par M. Berg, et ajoute que « sa passion pour les droits de la personne, son enthousiasme insatiable et son intégrité incontestable sont manifestes pour tous ses collègues à la Commission. »

M. Berg est aussi considéré comme une personne-ressource pour beaucoup d'avocats ayant besoin d'arguments juridiques, de conseils ou d'aide dans certains dossiers. Son expertise dans les domaines du droit administratif et des droits de la personne est sans égale. Félicitations!



L'aide-enseignant pour la réussite scolaire chez les élèves autochtones, M. Lance Scott, observe pendant que les élèves Cheyenne Smoke et Jomaire Ferrer construisent un tipi qui sera l'une des attractions prévues par l'école dans le cadre des événements de la Journée nationale des Autochtones qui aura lieu le 21 juin.